



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 14 décembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 8 décembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43
Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de présents participant au vote : 31
Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Madame Danielle JUBAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Karine HUON-SAVINA	
Monsieur Philippe LEMANCEAU		
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN		

Membres absents :

Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Hamid EL HASSOUNI pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF
Emmaüs - Prolongation convention pluriannuelle 2021-2023 - Avenant n° 1

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'économie solidaire et de l'insertion, Dijon métropole a confié à EMMAUS, par voie de conventions successives depuis 2009, la mise en place de bornes ou local « déchets à ressourcer », dans les 5 déchetteries de son territoire, afin de collecter divers articles en état d'être récupéré pour la vente sur les bric à brac par EMMAUS.

La gestion de ces bornes et l'accueil des particuliers est assurée par une personne mise à disposition par EMMAUS durant les horaires d'ouverture des déchetteries.

Cette convention arrive à échéance le 31 décembre 2023.

Par ailleurs, la Ville de Dijon a confié également par voie de convention, jusqu'au 31 mai 2024, les prestations d'enlèvement des papiers et cartons dans les services de la Ville de Dijon et sous forme de prestations l'enlèvement de palettes et cagettes à l'UCPA.

Aussi, dans le cadre d'un projet de réorganisation et de regroupement des prestations confiés à EMMAUS d'ici juin 2024, il est proposé de reconduire par voie d'avenant pour une durée de 5 mois la convention en cours de la gestion des bornes d'accueil en déchetteries arrivant à échéance au 31 décembre 2023, soit jusqu'au 31 mai 2024.

Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** le projet d'avenant de prolongation de la convention en cours arrivant à terme le 31 décembre 2023, ci-joint ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

SCRUTIN POUR : 40 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 9 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN